INFORMATIONS PRATIQUES

SE RENDRE AUX ASSISES:

Conseil Régional Nord-Pas de Calais Siège de Région 151, Avenue du Président Hoover F 59555 LILLE CEDEX

Métro

Ligne 2 - station "Grand Palais"

Bus

Liane 90 > Arrêt Siège de Région Ligne 18 > Arrêt Lille Grand Palais Citadine L > Arrêt Siège de Région

S'INSCRIRE

L'inscription aux Assises est obligatoire. Elle se fait uniquement sur le site internet.

Pour les adhérents à France Médiation, la participation est de 90€ (repas compris).

Pour les non-adhérents, la participation est de 120€ (repas compris).

PLUS D'INFOS

Agence Affaires Publiques 75 rue Léon Gambetta 59000 LILLE Tél. 03 20 15 93 72 contact@assises-mediationsociale.fr





Inscriptions et programme en ligne sur :

www.assises-mediationsociale.fr































LA MÉDIATION SOCIALE: **UNE RÉPONSE INNOVANTE AUX NOUVEAUX ENJEUX** DE LA SOCIÉTÉ

La société dans laquelle nous vivons a changé, il n'est pas question de se le cacher. L'état, en partenariat avec les collectivités territoriales, cherche dans ses différentes politiques publiques à renouveler des réponses pertinentes aux difficultés maieures de la population.

Le projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine fixe un nouveau cadre d'action qui conduira les élus et acteurs locaux à redéfinir une partie de leurs interventions sur des territoires urbains en difficulté et dans les domaines où la médiation sociale joue un rôle majeur de cohésion sociale et de tranquilité publique.

Cet enjeu fournit l'opportunité de réaffirmer localement les politiques de médiation sociale dans le sens d'une meilleure intégration aux projets de territoire, et d'une pérennisation des emplois.

Les pouvoirs publics ont collaboré, avec l'ensemble du secteur professionnel, à la reconnaissance "statutaire" de la médiation sociale, permettant d'étendre son développement significatif sur les territoires.

Depuis les premières Assises nationales qui se sont tenues à Lyon en 2011, plusieurs mesures du Comité interministériel des villes du 18 février 2011 sont aujourd'hui déclinées de manière opérationnelle.

Ces travaux contribuent à conforter la reconnaissance du secteur et du métier. l'enieu étant à la fois d'inscrire la médiation sociale dans des politiques durables et des financements pérennes, et de sécuriser le parcours des médiateurs par la création de filières professionnelles et de parcours de formation.

Les deuxièmes Assises se tiendront à Lille les 5 et 6 décembre 2013. Leur objectif est d'asseoir la nécessaire reconnaissance de la médiation sociale et de conforter l'installation de la médiation sociale dans les partenariats locaux sur tout le territoire et d'aboutir à la remise de propositions concrètes.

Plusieurs thématiques seront abordées sous la forme de tables-rondes et d'ateliers, qui doivent laisser une place importante aux échanges entre les participants.

JEUDI 05 DÉCEMBRE

14h - 14h30 Ouverture des travaux

Daniel PERCHERON, Sénateur du Pas-de-Calais. Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Raphaël LE MEHAUTE, Secrétaire général du Comité Interministériel des Villes

Jean MARDIKIAN. Président de France Médiation

14h30 - 17h30 Séance plénière

La médiation sociale : un levier de coopération au cœur des projets de territoires

14h30

Cadrage des débats par Bénédicte MADELIN, Vice-Présidente de France Médiation, Directrice de Profession Banlieue

14h45

Table ronde

- Pierre de SAINTIGNON, Vice-Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais
- Catherine ARENOU, Maire de Chanteloup-les-Vignes, membre du Conseil National des Villes
- Véronique FAYET, Adjointe au Maire de Bordeaux, Vice-Présidente de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale
- Patrick MASCLET. Maire d'Arleux. Vice-Président de l'Association des Maires de France
- Patrick BRAOUEZEC. Président de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune
- Philippe LAVAUD, Maire d'Angoulême et Président de l'Agglomération du Grand Angoulême
- Olivier NOBLECOURT, Adjoint au Maire de Grenoble

19h : Temps convivial

Animation générale des assises : Sylvia ZAPPI, journaliste au Monde

VENDREDI 06 DÉCEMBRE

9h00 - 12h00 Ateliers thématiques

ATELIER 1 La médiation sociale : une réponse généraliste à un besoin ou une réponse "spécifique" à tous les besoins?

ATELIER 2 Evolution des politiques publiques : vers un renouveau du partenariat local ?

ATELIER 3 Quelles modalités de gouvernance et de portage pour des dispositifs pérennes et partagés ?

ATELIER 4 Quelle implication des acteurs économiques dans les projets de médiation sociale?

ATELIER 5 Nouveaux territoires, nouveaux enjeux : comment la médiation sociale accompagne et favorise l'adaptation des réponses collectives aux évolutions de notre société?

13h30 - 17h00 Séance plénière

Propositions pour l'action

13h30

Présentation des propositions émanant des ateliers thématiques de la matinée

Intervention de Madame **Dominique** BERTINOTTI, Ministre déléguée à la Famille

14h45

Débat sur les propositions :

- Laurence GIRARD, Directrice générale de l'ACSé (sous-réserve)
- Sabine FOURCADE, Directrice générale de la cohésion sociale
- Vincent POTIER, Directeur du CNFPT
- Béatrix MORA. Union sociale pour l'habitat
- Martine PINVILLE, Députée de Charente (sous-réserve)

Signature de la convention cadre du Plan régional de développement de la médiation sociale dans le Nord-Pas de Calais

Clôture de la journée par Martine AUBRY. Maire de Lille et Présidente de Lille Métropole Communauté urbaine, et François LAMY, Ministre délégué à la Ville